

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 16 septembre 2021, s'est réuni le Jeudi 23 septembre 2021 à 18h00, en séance publique à la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 25

Nombre de délégués présents :

60 délégués dont 2 suppléants (jusqu'à la délibération n°19)

58 délégués dont 2 suppléants (jusqu'à la délibération n°40)

57 délégués dont 2 suppléants (à partir de la délibération n°41)

Nombre de membres représentés :

7 délégués représentés

Délégués titulaires présents : 58

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°40)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA (jusqu'à la délibération n°19)
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL (jusqu'à la délibération n°19)

BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BEAUFORT SUR DORON	Séverine	VIBERT
BONVILLARD	Julien	BENARD
CEVINS	Philippe	BRANCHE
CLERY	Eric	ROUSSEAU
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FLUMET	Michel	JOLY
FRONTENEX	Emilie	DEGLISE-FAVRE
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Franck	ROUBEAU
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET
-------------------	----------	--------

Délégués suppléants présents : 2

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
CREST-VOLAND	Christelle	MOLLIER
PLANCHERINE	Alain	VINCENT

Délégués représentés : 7

Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Karine MARTINATO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOUÏ AMAL
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Philippe MOLLIER	NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Daniel TAVEL	SAINTE HELENE SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Claude DURAY
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Michel CHEVALLIER

Le Conseil Communautaire a choisi **Davy COUREAU** comme Secrétaire de séance.

Jeudi 23 septembre 2021

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Bloz, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grégy-sur-Isère, Grignon, Hautecluse Les Saissies
La Bédhie, La Giétaz, Marthod, Mercury, Montailieu, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Rognoix, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Développement économique - Délégation de l'exercice du Droit de Prémption Urbain des zones Uec et Ue des secteurs « Petit Marais » et « Chiriac – Grand pré » de la Commune de Gilly sur Isère à la Communauté d'Agglomération Arlysère – Délégation au Président

Rapporteur : Frédéric BURNIER FRAMBORET

Vu les dispositions des articles L.5211-1 et L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans la continuité de la délibération précédente qui acte de la délégation du Droit de Prémption de la commune de Gilly sur Isère sur les zones Uec et Ue des secteurs « Petit Marais » et « Chiriac – Grand pré », à la Communauté d'Agglomération Arlysère et conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de donner délégation pour son exercice au Président, ou à son représentant.

Cette délégation viendra compléter les délégations déjà données au Président ou aux Vice-Présidents par délibération en date du 9 juillet 2020. Les décisions prises sur délégation sont soumises aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations. M. le Président en rendra compte lors de chaque réunion du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour exercer au nom de la Communauté d'Agglomération Arlysère ce Droit de Prémption Urbain délégué pour les zones à vocation économique classées Uec et Ue des secteurs « Petit Marais » et « Chiriac – Grand pré » de la Commune de Gilly sur Isère.

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

